

# Association Golfique de Saint Sébastien sur Loire



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 9/11/2021

19 h Centre Social du Douet

### Présents :

G. THEPAUT – J. de CAZANOVE – G. PORTUGAL – P. PUJOL – J.L. MENNECIER – R. ABELARD - M. COISY – H. MANAC'H - B. GOURVEZ – J.P. BRUNET – G. BERRUET – C. ALAGHEBAND

### Absents excusés :

J. SMYKOWSKI (pouvoir à J. de CAZANOVE) – M. MORLEC (pouvoir à B. GOURVEZ)

### **PV du CA du 12 octobre 2021**

Le PV de la réunion du CA du 12 octobre 2021 est adopté à l'unanimité par les administrateurs qui étaient présents à la réunion.



## **Ordre du jour**

### **1. Evolution tarifaire pour 2022**

Le CA décide de maintenir en 2022 les tarifs 2021 : la plaquette tarifaire (flyer) 2022 sera la même hormis trois modifications :

- ❖ Adhésion « practice » : pour l'accès au parcours il sera rappelé que la licence FFG sera obligatoire (à partir du 1 janvier 2022).

<i>Green fees 9 ou 18 trous</i>	<i>Licence FFG obligatoire</i>
Adhérents	15 €
Paragolf	8 €

- ❖ Modifications des horaires pour 2022

Mois	Accueil	Machine à balles
Janvier	9h00 à 17h30	9h00 à 15h45
Février	8h30 à 18h00	8h30 à 16h15
Mars	8h30 à 19h00	8h30 à 17h15
Avril à Septembre	8h00 à 19h30	8h30 à 19h00
Octobre	8h30 à 19h00	8h30 à 17h45
Novembre	8h30 à 17h30	8h30 à 16h15
Décembre	9h00 à 17h30	9h00 à 15h45

- ❖ Dans les animations proposées par l'AGS seront rajoutés les mercredis féminins.
- ❖ Remarque : le flyer « les pros vous proposent » fera l'objet de petites modifications après un dernier point avec Cyrille en fin de semaine. Accepté par tous dans la mesure où son impression pose moins de problèmes techniques que le flyer principal. Les tarifs de l'EDG seront peut-être un peu augmentés (achat de casquettes, appel plus fréquent aux pros pour l'encadrement...)

## 2. **Compétiteurs**

- Avantage tarifaire pour les adhésions seniors 2022 : sera envisagé au sein de la commission « compétition » lors de la prochaine réunion de fin de saison.
- Participation aux frais de déplacement des compétiteurs : sont concernées les 2 équipes masculines et l'équipe féminine. Il est rappelé que l'AGS participe déjà aux frais d'engagement, aux droits de jeu (avec green-fees et seaux de balles offerts également). Ne sera accordée une participation aux frais de déplacements que pour ceux nécessitant un long trajet (La Baule, Guérande et Pornic) : le CA décide d'une participation de l'AGS d'un montant de 30 € par véhicule. L'équipe féminine, quant à elle disposera d'un minibus prêté par la ville (déjà réservé).
- Dotation vestimentaire : des tenues « Footjoy » haut de gamme (159 €) sont prévues pour les compétiteurs. Une participation de 50 % à l'achat sera demandée aux compétiteurs, l'AGS finançant le complément.

## 3. **Partenariat**

- Vêtements des équipes : Suite aux échanges entre Patricia et Jean-Luc et les responsables de la boutique Eurogolf, plusieurs propositions ont été demandées (3 gammes proposées : « basique », « intermédiaire » et « premium »). L'idée est de donner une « identité » aux compétiteurs de l'AGS (couleur, logo, logo du sponsor éventuellement). Une charte vestimentaire sera définie par un premier groupe de travail (Gilles P., Robert et Christophe). Un deuxième groupe de travail (Jean-Luc, Christophe et Hervé) mènera une réflexion sur le partenariat (maintenant qu'il y a de « vraies relations » avec les partenaires actuels (Eurogolf, mais aussi Super U et Optique 2000..)
- Dans le cadre du partenariat, Eurogolf sera sollicité comme sponsor d'une compétition de l'AGS.

## 4. **Commission « terrain – matériel »**

Les clôtures électrifiées ont été dégradées 2 fois lors de la première semaine. Un test de mise en œuvre sera conduit sur 3 semaines et un point sera fait vers le 20 novembre (Jérôme et Jocelyn). Si ces actes de vandalisme se poursuivent il conviendra de voir avec la Ville les solutions à adopter (électrification permanente par exemple (comme pour d'autres golfs tel que celui de Vigneux) ou accélération de la pose d'un grillage ...).

## 5. **Etiquette et accès au parcours (Gilbert)**

Synthèse des consignes à donner aux salariés de l'accueil : le document préparé convient à tous avec quelques modifications :

- L'accès au parcours sera réservé, en plus des adhérents, aux golfeurs **possédant une licence**
- **Étiquette et accès au parcours** : Les anomalies relevées par les salariés seront transmises aux membres de ce groupe de travail selon le tableau Excel préparé par Bernard et une synthèse sera présentée à chaque réunion du CA. Le groupe de travail doit maintenant rédiger les modalités pratiques et les courriers type à adresser aux contrevenants en cas de nécessité en s'inspirant du document « règles d'utilisation des installations du golf de Saint Sébastien sur Loire ». Le Bureau interviendra dans les cas particuliers, si besoin, et le CA statuera pour les sanctions lourdes.

## 6. **Outils informatiques Google**

Suite à la demande de Robert, une réunion sera organisée pour les administrateurs qui le souhaitent (avec chacun son ordinateur et ses identifiants Google + connexion internet) pour une **présentation sommaire** de ces outils et de leur utilisation au quotidien.

Vincent Bénaitreau apportera son aide et son expérience pour la réunion. Jérôme est chargé de réserver une salle à la ligue de football des PDL pour cette réunion.

**Séance levée à 21h30.**

**Prochain CA :**

**le mercredi 8 décembre 2021.**

**Centre Social du Douet, petite salle à 19h**